

Rédacteurs en chef :

Gilles AMADO & Jacqueline BARUS-MICHEL

Tél. 01 39 67 73 03 – Fax. 01 39 67 70 88

Emails : amado@hec.fr ; j.barus@orange.fr

N°21 – TRAVAIL ET SUBSTANCES

PSYCHOACTIVES

(Parution : Printemps 2016)

*Sous la direction de
Gladys LUTZ et Pierre ROCHE*

ARGUMENT

Travail et substances psychoactives. On n'abordera pas dans ce dossier toutes les dimensions de cette relation complexe. On prendra le parti de porter le regard sur le travail (professionnel, bénévole, militant) de ceux et celles qui s'inscrivent dans les politiques de prévention, de réduction des risques (RdR) et de soins : médecin et infirmier (généraliste, psychiatre, du travail), psychologue (clinicien, du travail), éducateur, animateur, intervenant en prévention des risques professionnels-IPRP, militant associatif (ASUD, Techno+...), représentant des personnels... On insistera sur la multiplicité des lieux d'inscription de leur pratique (Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues-CAARUD, Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie-CSAPA, Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail-CHSCT, Services de santé au travail-SST, direction des ressources humaines, structures associatives, médecine de ville, centre municipaux, pharmacies...) et sur la diversité des publics auprès desquels ils interviennent (population en situation en grande précarité, salariés d'entreprise, agents des fonctions publiques, apprentis, jeunes des quartiers populaires, teuffeurs, clubbers, étudiants, sportifs, adolescents...).

On interrogera alors les différents sens de l'action de ces professionnels, bénévoles ou militants en regard du sens des usages des sujets et des collectifs accompagnés (colmatage d'une situation de souffrance, découverte de soi, accroissement des performances, renforcement de l'endurance, construction de liens sociaux dans un espace festif...). Les usages de substances psychoactives, licites et illicites, les activités associées, leurs fonctions, constitueront une trame de ce dossier mais moins pour eux-mêmes que pour les enseignements que l'on peut en tirer pour décrire, comprendre et orienter les pratiques d'intervention associées.

On interrogera le travail en lien avec les processus d'institutionnalisation, de professionnalisation, de rationalisation et, au-delà, de structuration d'un champ propre aux politiques des drogues (naissance de l'addictologie en tant que domaine d'investigation théorique et pratique, institution des CAARUD en tant qu'établissements médico-sociaux dans lesquels interviennent des professionnels reconnus, constitution des CSAPA grâce à la fusion des Centres spécialisés de soins aux toxicomanes-CSST et des Centres de cure ambulatoire en alcoologie-CCAA, influence des cadres théoriques et méthodologiques promus par la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives-MILDECA, impact du dépistage...).

On éclairera aussi les nombreuses difficultés rencontrées par les différents intervenants dans l'accomplissement de leur travail. Ces derniers sont régulièrement déstabilisés dans leur pratique quotidienne, dans leurs valeurs et leur posture éthique, et parfois gagnés par un fort sentiment d'impuissance, de déni ou de rejet. Doit-on référer une telle situation au renouvellement incessant des produits, publics, pratiques, significations de l'usage ? A un manque de formation ? Aux effets contradictoires d'un mode de professionnalisation qui privilégierait un axe strictement médico-social, voire médico-légal ? Aux changements économiques, d'organisation du travail et de métiers dans les organismes de soin et/ou de prévention, dans les fonctions publiques et les entreprises ? A la promotion d'un management gestionnaire des équipes qui contribue à nier leurs activités réelles (parfois non réglementaires mais performantes), leur savoir-faire et leurs difficultés ? Au maintien, en France, d'un cadre législatif (largement issu de la loi de 1970 qui considère l'usager de drogues comme un individu à la fois malade et délinquant) et, plus largement, tant au niveau national qu'international, à la domination du modèle de « la guerre à la drogue » ?

Mais on proposera tout autant dans ce dossier de ne pas se centrer sur la seule analyse des difficultés rencontrées par les professionnels. On déplacera aussi le regard vers les lieux d'expérimentation de nouvelles pratiques sociales et professionnelles ; des lieux qui peuvent être ceux de la production, de l'entreprise et des services publics ou encore ceux de l'engagement citoyen et de la mobilisation politique. On interrogera tout particulièrement les propositions d'amélioration des pratiques faites par les sciences humaines et sociales et notamment la psychosociologie. On interrogera enfin la façon dont les chercheurs qu'ils soient psychosociologues, addictologues ou encore sociologues cliniciens... interviennent en tant que « tiers » afin de favoriser le développement de ces expérimentations novatrices ?

Le souhait des coordonnateurs est de donner une dimension internationale à ce numéro de *la Nouvelle Revue de Psychosociologie* afin de mettre en résonance ce qui fait problème dans les différents pays en matière de politique des drogues mais aussi de tirer des enseignements des démarches novatrices qui y sont menées afin de contribuer à leur enrichissement mutuel.

ECHEANCIER :

- Les projets d'article (n'excédant pas une page) doivent être adressés au plus tard **le 31 mars 2015** :

A/ gladys.lutz@additra.fr ; roche@cereq.fr ; revue-nrp@cirfip.org

CC/ amado@hec.fr ; j.barus@orange.fr

- Les articles complets devront être remis au plus tard **le 31 août 2015**.